



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Iona
26 janvier 2026 à 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Iona, tenue le 26 janvier 2026 à 18h15 en virtuel via la plateforme Teams.

PRÉSENTS :

Gaëlle Bertrand (parent)

Katy Alexis (enseignante)

Hugo Carnide (parent)

Ali Cherief (enseignant)

Aurélie Cleret-Buhot (parent)

Isabelle Pivotto (parent)

Marie-Claude Poitras (parent)

Formant quorum sous la présidence de Hugo Carnide.

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Annie Labrie – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Sans objet.

MEMBRES ABSENTS :

Bruna Roti (directrice du service de garde)

Mick Guttman (enseignant)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction ouvre la séance à 18h20. Gaëlle Bertrand prendra les notes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Isabelle Pivotto ajoute le point d'adoption suivant à l'ordre du jour: pouvoir d'initiative, résolution sur l'impact des coupures budgétaires.

L'adoption de l'ordre du jour avec les modifications demandées est proposée par Isabelle Pivotto et appuyée par Aurélie Cleret-Buhot.

Adopté à l'unanimité (01-CE-20260126)

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2025-11-27

Après quelques corrections, l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 novembre 2025 est proposée par Aurélie Cleret-Buhot et appuyée par Mr Ali Cherief.

Adopté à l'unanimité (02-CE-20260126)

4. PAROLE AU PUBLIC (reporté)

5. POINTS DE SUIVI

5.1. PHOTOS SCOLAIRES

Suite à notre discussion, Hugo Carnide a contacté 3 photographes dont Ferland Photo qui a encore des disponibilités à l'automne prochain et qui propose sensiblement les mêmes tarifs. Aussi, Stéphane Vairo auprès de qui il faut candidater car ils choisissent leurs clients.

Hugo Carnide propose d'envoyer des informations plus détaillées par courriel.

Nous ferons un choix parmi : Pomme Verte - Ferland Photo - Stéphane Vairo

6. POINTS DE CONSULTATION

Aucun.

7. POINTS D'ADOPTION

7.1. POUVOIR D'INITIATIVE, RÉOLUTION SUR L'IMPACT DES COUPURES BUDGÉTAIRES

Isabelle Pivotto propose une résolution du Comité des Parents afin de soutenir des représentations qui s'opposent aux diminutions de budget dans le secteur de l'éducation. Il avait été annoncé que seuls les services administratifs seraient impactés sauf qu'il apparaît que le service aux élèves est concerné: 3450 bris de service depuis le début de l'année.

Aurélie Cleret-Buhot demande le vote : 7 VOTES POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTIONS

Résolution adoptée à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité (03-CE-2026-01-26)

8. POINTS POUR APPROBATION

8.1. SORTIES ÉDUCATIVES

- Sortie 22 janvier groupe 723 et 724 Musée d'Art contemporain, seul coût billets de transports. Activité gratuite.
- Sortie 907 et 908 23 janvier Musée d'Art contemporain, seul coût billets de transports. Activité gratuite.
- Sortie 10 mars Musifest Québec - groupes 501-502-503-601-602 Cégep Marie Victorin.

L'adoption est proposée par Isabelle Pivotto appuyée par Aurélie Cleret-Buhot.

8.2. RÉOLUTION RÈGLE DE CONDUITE À L'ÉCOLE, CIVISME

Isabelle Pivotto nomme qu'elle trouve les sanctions disproportionnées. Soit on l'approuve dans l'état soit on envoie un signal au ministère, via Mme Annie Labrie, que ce n'est pas notre vision de l'éducation.

HC

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

Auréli Cléret - Buhot nomme qu'elle aurait aimé que les règles soient différentes au primaire et au secondaire. Elle se dit choquée par les sanctions proposées.

Mme Labrie stipule, avant tout, que la ligne de conduite du centre de services scolaires de Montréal dans l'application de cette nouvelle règle est la bienveillance et le discernement. De plus, Mme Annie Labrie rejoint Isabelle Pivotto sur la pluralité des élèves à lona: classe de langage, classe d'accueil, préscolaire, etc... des élèves qui peuvent avoir des défis et pour qui ces règles peuvent être rigides. Elle affirme qu'on ne sera pas dans un milieu coercitif, mais dans un apprentissage, une éducation, un accompagnement vers le civisme et le respect de chacun. Elle nomme que l'équipe-école travaille déjà en ce sens, et ce, bien avant ces directives. Elle ajoute que cet apprentissage se construit ensemble.

Isabelle Pivotto demande le vote : Même si l'on dit que l'on n'utilisera pas les sanctions, elles sont écrites donc pourraient être utilisées. Elle nomme craindre d'éventuelles dérives.

Mme Annie Labrie nomme qu'elle ne pense pas que le tableau de sanctions s'applique que pour un vouvoiement ou un retard, mais bel et bien pour des manquements plus graves en lien avec le code de vie. De plus, elle rappelle que ce tableau des mesures de soutien et sanctions se retrouve déjà dans l'agenda des élèves et que chaque parent doit en avoir pris connaissance dès le début de l'année. Elle propose de nous faire un retour avec plus de précisions afin que l'on puisse trancher.

Finalement il est proposé de reporter l'approbation du document au moment où nous aurons plus de précisions.

Proposé par Isabelle Pivotto et appuyé par Marie-Claude Poitras.

Adopté à l'unanimité (03-CE-2026-01-26)

9. POINTS D'INFORMATION

BUDGET ANNUEL 2025-2026

Mme Annie Labrie nous présente les différents fonds qui composent un budget d'école. Pour précision, le fonds 4 est pour les élèves donc il ne peut être dépensé que sur résolution du Conseil d'établissement.

10. TOUR DE TABLE

DIRECTION

Les inscriptions des 4-5 ans se terminent demain, elles sont à la baisse.

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Aucun ajout.

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Aucun ajout

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Semaine de relâche : l'école sera fermée par manque d'inscription.

PARENTS

Aucun

REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

HC

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

Isabelle Pivotto annonce que le prochain Comité de Parents aura lieu demain (soit le 27 janvier 2026). Le 16 décembre dernier, la direction générale du CSSDM était présente et il lui a été posé des questions sur les cursus et orientations. Pour le moment, l'autodétermination est la marche à suivre mais en pratique, la diplomation à tout prix des élèves prime.

Présentation sur le PTRDI. Une question a émergé à savoir si les enfants de classe Ampli et Accueil sont comptabilisés: c'est le cas, mais pas sur le même pointage.

Des parents se mobilisent face à l'annonce de fermetures ou déplacements d'écoles.

De nombreuses écoles ont perdu du service à l'élève suite aux coupes budgétaires des derniers mois alors que cela ne devait pas être le cas.

Pour rappel, il faut utiliser Clic École désormais.

Il y a de nouveaux parents au comité consultatif pour les enfants handicapés. On note de nombreux bris de service au CSSDM. Des questions que les comités de parents ramèneront en CÉ.

OPP

La rencontre de la semaine passée n'a pas pu avoir lieu. Projets à venir.

VARIA – POINTS DIVERS

- **Interdiction de stationnement-service de garde**

Aurélié Cléret Buhot nomme que ce point revient souvent. Dans le passé, une élève s'est fait renverser alors qu'une voiture était stationnée devant l'escalier du service de garde.

Elle a remarqué des stationnements pour vélos sur la rue Ponsard et propose d'en mettre devant l'escalier du SDG.

Isabelle Pivotto propose qu'on fasse venir un agent du SPVM lors de la prochaine AG des parents. Mr Cherif appuie. Hugo propose qu'on reprenne ce sujet au mois de mars.

LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée proposée par Isabelle Pivotto et appuyée par Mr Ali Cherief à 20h28.



Présidence



Direction d'établissement

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction